# epiconcept

# ATTESTATION DE STAGE

smart health

## **ORGANISME D'ACCUEIL**

Nom ou dénomination sociale : EPICONCEPT OCEAN INDIEN

Adresse: 2nd Floor, 3 A, Telfair Ave, Quatre Bornes

#### Certifie que

LA OU LE STAGIAIRE	
Nom : RATOMAHENINA	Prénom : Dimbihasimbola Stevine Kim
Né(e) le : 28 / 01 / 2001	Sexe : F  M  M
Adresse : 33 Avenue Hitchcock Quatre-Bornes	
<b>☎</b> : 5274 0595	Mél: kimstevine6@gmail.com
ÉTUDIANT(E) EN BTS Services informatiques aux organisations	
Option 🗌 SISR 🖂 SLAI	М
AU SEIN DE (nom de l'établissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) :	
MCCI Business School, Ebène-Cybercité, lle Maurice.	

## A effectué un stage prévu dans le cadre de ses études

## **DURÉE DU STAGE**

Dates de début et de fin du stage : **du** 05 / 06 / 2023 **au** 31 / 07 / 2023.

Représentant une durée totale de 8 semaines.

La durée totale du stage est appréciée en tenant compte de la présence effective de la ou du stagiaire dans l'organisme, sous réserve des droits à congés et autorisations d'absence prévus à l'article L.124-13 du code de l'éducation (art. L.124-18 du code de l'éducation). Chaque période au moins égale à 7 heures de présence consécutive ou non est considérée comme équivalente à un jour de stage et chaque période au moins égale à 22 jours de présence consécutive ou non est considérée comme équivalente à un mois.

## MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSÉE À LA OU AU STAGIAIRE

Le stagiaire a perçu une gratification de stage pour un **montant total** de **0** euros.

L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La demande est à faire par l'étudiant(e) dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la Sécurité sociale (code de la Sécurité sociale art. L.351-17 – code de l'éducation art. D.124-9)

Fait à Quatre Bornes

le 31 / 07 / 2023

Nom, fonction et signature de la personne représentant de l'organisme d'accueil avec cachet.

Dr Loïc Flachet, Directeur exécutif

